

Auto-évaluation Marque Tourisme & Handicap

e.rebuffel@ot-lacollesurloup.com

Filière : Information touristique

Date de l'évaluation : 06/09/2024

Taux de conformité

AUDITIF

OBLIGATOIRE 55.56 %

CONFORT D'USAGE 64.71 %

MENTAL

OBLIGATOIRE 66.67 %

CONFORT D'USAGE 68.18 %

MOTEUR

OBLIGATOIRE 86.96 %

CONFORT D'USAGE 70.97 %

VISUEL

OBLIGATOIRE 62.50 %

CONFORT D'USAGE 67.86 %

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
CHAPITRE 1 - SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & ECLAIRAGE	33	54	70	57
CHAPITRE 2 - ACCUEIL, SERVICES & INFORMATION DU PUBLIC	100	100	100	100
CHAPITRE 3 - OUTILS ET DOCUMENTS	100	100	67	50
CHAPITRE 4 - SANITAIRES	0	50	88	71
CHAPITRE 5 - VISITE	0	0	0	0
CHAPITRE 6 - PREVENTION	0	0	0	0



Les points à corriger

Signalétique de l'établissement	25.00 %
Cheminements intérieurs et extérieurs de l'établissement	81.82 %
Escaliers extérieurs et intérieurs (et marches isolées)	75.00 %
Accès et portes	87.50 %
Documentation	80.00 %
OT avec sanitaire - Si sas : lavabos / Si pas de sas : lave-mains	62.50 %
OT avec sanitaire	80.95 %
Visites adaptées	0.00 %
Sécurité	0.00 %



Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

14 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique homogène sur tout le site.

Oui Non Non concerné

Attention à ce que le même pictogramme soit présent sur l'ensemble de la signalétique directionnelle et la signalétique de localisation Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

15 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique homogène sur tout le site.

Oui Non Non concerné

Attention à ce que le même pictogramme soit présent sur l'ensemble de la signalétique directionnelle et la signalétique de localisation Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

16 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique homogène sur tout le site.

Oui Non Non concerné

Attention à ce que le même pictogramme soit présent sur l'ensemble de la signalétique directionnelle et la signalétique de localisation Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

17 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique homogène sur tout le site.

Oui Non Non concerné

Attention à ce que le même pictogramme soit présent sur l'ensemble de la signalétique directionnelle et la signalétique de localisation Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

18 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique texte/image.

Oui Non Non concerné

Informations concises, faciles à lire et à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

19 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique texte/image.

Oui Non Non concerné

Informations concises, faciles à lire et à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

20 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique texte/image.

Oui Non Non concerné

Informations concises, faciles à lire et à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

21 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Signalétique texte/image.

Oui Non Non concerné

Informations concises, faciles à lire et à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

57 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Espace prévu devant la porte de minimum 1,70 m de long si la porte est poussée et de 2,20 m si elle est tirée.

Oui Non Non concerné

Espace prévu devant la porte de minimum 1,70 m de long si la porte est poussée et de 2,20 m si elle est tirée. MOTEUR . CRITERE CONFORT D'USAGE1

118 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Documentation mise à disposition accessible sur des portants à la verticale avec la possibilité de les télécharger sur le site internet.

Oui Non Non concerné

Entre 0,4 m et 1,30 m. Handicap(s) : MOTEUR . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

119 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Principaux documents d'accueil et d'information rédigés en grands caractères et en braille intégral ainsi qu'une information audio sur support adapté ou site web.

Oui Non Non concerné

Caractère type baton et corps minimum 16. Handicap(s) : VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 2

130 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) dont la température de l'eau est contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage.

Oui Non Non concerné

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation avec indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1



131 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) dont la température de l'eau est contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage.

Oui Non Non concerné

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation avec indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

132 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) dont la température de l'eau est contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage.

Oui Non Non concerné

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation avec indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

136 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Eclairage par minuterie et/ou par détection de présence.

Oui Non Non concerné

Un temps minimal pour effectuer le trajet est programmé. Tolérance si présence d'une diminution progressive de l'éclairage. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

137 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Eclairage par minuterie et/ou par détection de présence.

Oui Non Non concerné

Un temps minimal pour effectuer le trajet est programmé. Tolérance si présence d'une diminution progressive de l'éclairage. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

138 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Eclairage par minuterie et/ou par détection de présence.

Oui Non Non concerné

Un temps minimal pour effectuer le trajet est programmé. Tolérance si présence d'une diminution progressive de l'éclairage. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

139 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Eclairage par minuterie et/ou par détection de présence.

Oui Non Non concerné

Un temps minimal pour effectuer le trajet est programmé. Tolérance si présence d'une diminution progressive de l'éclairage. Si sanitaire public cocher Non concerné à cette question. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

150 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Organisation de visites adaptées.

Oui Non Non concerné

Ne peuvent être marquées TH que pour les déficiences pour lesquelles l'OT s'est vu attribuer la Marque TH. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

151 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Organisation de visites adaptées.

Oui Non Non concerné

Ne peuvent être marquées TH que pour les déficiences pour lesquelles l'OT s'est vu attribuer la Marque TH. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

152 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Organisation de visites adaptées.

Oui Non Non concerné

Ne peuvent être marquées TH que pour les déficiences pour lesquelles l'OT s'est vu attribuer la Marque TH. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

153 - CRITERE CONFORT D'USAGE . Organisation de visites adaptées.

Oui Non Non concerné

Ne peuvent être marquées TH que pour les déficiences pour lesquelles l'OT s'est vu attribuer la Marque TH. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef : 1

Critères obligatoires

10 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique directionnelle, d'information et de localisation facilement repérable sur l'ensemble des supports.

Oui Non Non concerné

Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

11 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique directionnelle, d'information et de localisation facilement repérable sur l'ensemble des supports.

Oui Non Non concerné

Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE



12 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique directionnelle, d'information et de localisation facilement repérable sur l'ensemble des supports.

Oui Non Non concerné

Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

13 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique directionnelle, d'information et de localisation facilement repérable sur l'ensemble des supports.

Oui Non Non concerné

Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

22 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique avec des caractères lisibles.

Oui Non Non concerné

Caractères dont la hauteur est fonction de la distance de lecture, taille des caractères supérieure à 1,5cm. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères type «Arial», «Helvetica» etc...par exemple. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

23 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique avec des caractères lisibles.

Oui Non Non concerné

Caractères dont la hauteur est fonction de la distance de lecture, taille des caractères supérieure à 1,5cm. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères type «Arial», «Helvetica» etc...par exemple. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

24 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique avec des caractères lisibles.

Oui Non Non concerné

Caractères dont la hauteur est fonction de la distance de lecture, taille des caractères supérieure à 1,5cm. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères type «Arial», «Helvetica» etc...par exemple. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

25 - CRITERE OBLIGATOIRE . Signalétique avec des caractères lisibles.

Oui Non Non concerné

Caractères dont la hauteur est fonction de la distance de lecture, taille des caractères supérieure à 1,5cm. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères type «Arial», «Helvetica» etc...par exemple. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

31 - CRITERE OBLIGATOIRE . Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable

Oui Non Non concerné

Cheminement du parking à l'entrée du bâtiment détectable à l'aide d'une bande de guidage au sol ou repérable par un changement de couleurs menant à un guichet ou une réception situé à plus de 5 m de l'entrée accessible et de biais. Cheminements intérieurs concernés également. Handicap(s) : VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

39 - CRITERE OBLIGATOIRE . Cheminement bien délimité, visible et contrasté

Oui Non Non concerné

Délimitation via un changement de texture et des couleurs différenciées. Handicap(s) : VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

55 - CRITERE OBLIGATOIRE . Nez de marche contrasté.

Oui Non Non concerné

Sur au moins 3 cm en horizontal et non glissants. Non concerné possible sur chapitre si Office de tourisme de plain pied. Handicap(s) : VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

154 - CRITERE OBLIGATOIRE . Affichage des consignes de sécurité en gros caractères, accompagnés de symboles.

Oui Non Non concerné

Vérification de l'affichage des numéros d'urgence (112, 18, 15) et notamment le 114 pour le handicap auditif. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

155 - CRITERE OBLIGATOIRE . Affichage des consignes de sécurité en gros caractères, accompagnés de symboles.

Oui Non Non concerné

Vérification de l'affichage des numéros d'urgence (112, 18, 15) et notamment le 114 pour le handicap auditif. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

156 - CRITERE OBLIGATOIRE . Affichage des consignes de sécurité en gros caractères, accompagnés de symboles.

Oui Non Non concerné

Vérification de l'affichage des numéros d'urgence (112, 18, 15) et notamment le 114 pour le handicap auditif. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE

157 - CRITERE OBLIGATOIRE . Affichage des consignes de sécurité en gros caractères, accompagnés de symboles.

Oui Non Non concerné

Vérification de l'affichage des numéros d'urgence (112, 18, 15) et notamment le 114 pour le handicap auditif. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL . CRITERE OBLIGATOIRE



160 - CRITERE OBLIGATOIRE . Présence d'une alarme incendie perceptible fixe (flash lumineux) et logo handicap auditif dans les endroits où la personne se retrouve seule (sanitaires).

Oui Non Non concerné

Handicap(s) : AUDITIF . CRITERE OBLIGATOIRE